

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend le débat, ajourné le jeudi 17 février, de la motion de M. Ross Whicher: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône. Je tiens à féliciter le député de Bruce (M. Whicher). Son discours était énergique et intéressant. De plus, il nous a fourni des munitions dont nous pourrions nous servir contre son parti. On ne peut en demander beaucoup plus du député.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. M. Stanfield: Je voudrais aussi féliciter le député de Trois-Rivières (M. Lajoie) qui a appuyé la motion relative à l'Adresse en réponse au discours du trône. Il a exprimé au sujet du Canada des sentiments qui méritent d'être retenus.

[Traduction]

J'aimerais également saluer le nouveau cabinet, monsieur l'Orateur, et féliciter le député de Calgary-Sud (M. Mahoney) de sa promotion.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Ses efforts en vue de faire mieux comprendre le bill fiscal n'ont peut-être pas été couronnés de succès, mais ce ne fut peut-être pas tout à fait de sa faute. Il faut en blâmer en grande partie le bill lui-même. De toute façon, le député a prouvé qu'il était capable d'un travail ardu, ce qui lui sera d'une grande utilité tant que les inepties de ses collègues lui permettront de conserver son nouveau portefeuille. Les autres mutations ministérielles intéressent grandement la Chambre pour une raison surtout: elles révèlent un autre aspect du caractère du premier ministre. Ici à la Chambre et dans tout le pays, il a en général la réputation d'être un batailleur. Il a donné, à plusieurs reprises, l'impression d'un homme qui ne change pas facilement d'avis. Cette fois-ci, cependant, à la veille d'élections, il a montré que lorsque les circonstances le justifiaient, il valait mieux changer son fusil d'épaule qu'engager le combat. Quant au nouveau ministre de la Défense nationale (M. Benson), je dirai tout simplement que sa nomination vient assez à propos, compte tenu surtout des nombreux succès qu'il a remportés dans ses missions de recherche et de destruction lorsqu'il détenait son ancien portefeuille. Au sujet du nouveau ministre des Finances (M. Turner)...

Une voix: Pauvre John!

L'hon. M. Stanfield: ... on peut tout simplement dire qu'aucun homme n'est plus aimé que lui.

Une voix: Poursuivons le débat.

L'hon. M. Stanfield: Je ne m'attarderai pas longtemps à discuter le discours du trône proprement dit.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: On y trouve quelques...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: On y trouve quelques mesures bien précises de caractère positif.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. J'espère que le chef de l'opposition (M. Stanfield) ne m'en voudra pas de l'interrompre un instant. Je veux attirer l'attention des députés sur le fait que certaines observations discourtoises gênent leurs collègues et sans doute la présidence. Elles provenaient de certains coins de la Chambre pendant que le député qui a la parole faisait ses observations. La présidence les juge tout à fait déplacées et inacceptables. Je compte sur la coopération de tous les députés.

L'hon. M. Hees: Les gens d'en face sont vraiment grossiers.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'ai constaté avec plaisir que le discours du trône contenait certaines mesures de caractère positif telles que l'engagement d'améliorer les programmes relatifs à la main-d'œuvre du Canada. Toute initiative supplémentaire tendant à améliorer les services de formation et de placement de façon à les adapter plus étroitement aux besoins des Canadiens les plus désavantagés, sera certainement bienvenue. C'est avec intérêt que j'ai constaté que le gouvernement fédéral avait annoncé son intention de participer à l'assistance judiciaire. J'aimerais savoir ce que cela a de nouveau, car si ce n'est pas une assistance judiciaire que fournissait le gouvernement à Yves Goeffroy, qu'était-ce donc!

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: On insistait aussi, dans le discours, sur la nécessité d'avoir des relations harmonieuses avec les gouvernements provinciaux. Je n'aurais pas pensé que ce fût nécessaire dans les circonstances présentes. J'avais l'impression que le premier ministre (M. Trudeau) avait établi des relations harmonieuses entre le gouvernement fédéral et les provinces une fois pour toutes, étant donné la manière dont il a rendu hommage récemment au premier ministre de la Colombie-Britannique. Dans l'ensemble, je ne peux donc pas prendre le discours au sérieux.

Dans les circonstances de l'année 1972, il est clair que le gouvernement est incapable d'appliquer des politiques à long terme efficaces afin de résoudre les problèmes économiques et sociaux les plus graves qui se posent au Canada. Après tant, le gouvernement a eu quatre années sans élections où il aurait pu s'attaquer à cette tâche. Il ne l'a pas fait. Pourquoi ferait-il mieux maintenant? Ce discours est de toute évidence l'œuvre d'un gouvernement que l'amour qu'il se porte aveugle complètement. C'est vraiment dommage que les dates n'aient pas tout à fait correspondu, car ce discours du trône aurait dû être prononcé le jour de la Saint-Valentin. C'est, à n'en point douter, l'un des hymnes à l'amour de soi les plus passionnés que renferment les annales de la littérature romantique.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: La société juste a disparu. Dans le discours du trône précédent, on l'avait décrite comme un idéal éloigné. Je suppose qu'il est tellement éloigné maintenant que le gouvernement l'a complètement perdu de vue. La société juste a maintenant cédé la place, apparemment, à un souci obsessionnel de l'isolement. Je com-